

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, facebook et twitter.







## Loup, y es-tu?

Exposition et plus encore...

# Devenir de l'Auberge au soleil d'or

Vers un nouveau lieu de service public

#### L'APEO

La nouvelle association pour les élèves d'Ohnheim



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2016 touche bientôt à sa fin et nous voici plongés dans

l'ambiance si particulière du mois de décembre, avec, à l'horizon, les fêtes de fin d'année et le passage en 2017. Je rappelle l'état d'urgence dans lequel se trouve notre pays, plus d'un an après les attentats du 13 novembre et à l'approche des rassemblements publics propres à la période de Noël. La vigilance doit demeurer de mise et nous nous efforçons de garantir la sécurité pour nos administrés.

Le chantier d'envergure mené au coeur de Fegersheim s'achèvera sous peu. Après 8 mois de travaux, la rue de Lyon, les places de la Mairie et de l'Eglise ainsi que les rues adjacentes seront rendues aux usagers. Demain, nous verrons s'épanouir le nouveau visage de notre belle commune, avec, au printemps 2017, des plantations en fleurs.

Mais n'oublions pas l'objectif premier de ce chantier : réduire la vitesse des automobilistes et garantir la sécurité et la mise en valeur du centre de la commune. La municipalité veut faire évoluer les usages et les comportements. Un plan de circulation qui concerne la rue de Lyon, mais également tout le périmètre attenant, va ainsi voir le jour (détail en page 4). La zone de rencontre limitée à 20 km/h s'appliquera au secteur qui borde la mairie, les deux écoles de Fegersheim et l'Eglise. Cette décision entre dans une logique volontaire d'apaisement global de la circulation. La municipalité poursuit la mission pour laquelle elle a été élue, à savoir la promotion du bien-vivre ensemble.

Au registre des rendez-vous, la commission «communication et développement durable» a travaillé ces derniers mois à la mise en place d'une exposition consacrée au loup, en étroite liaison avec le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Le travail mené s'est fait en concertation avec une partie des forces vives de la commune : nos écoles et la bibliothèque municipale. Nous avons là un bel exemple de collaboration avec. en ligne de mire, la sensibilisation du public aux questions environnementales par le biais d'outils ludiques. Nous espérons vous voir nombreux dans l'antre du Caveau, entre le 3 et le 11 décembre prochain.

Le mois de décembre se poursuivra avec le marché de Noël de l'Association Familiale de Fegersheim le 3, la fête de Noël des aînés le 10 ou encore le spectacle de l'école municipale de musique et de danse le 16. La nouvelle année qui se profile verra la poursuite des manifestations culturelles au Caveau ainsi qu'un nouveau rendez-vous : le thé dansant au centre sportif et culturel, le 18 janvier prochain.

Cette animation, attendue par nos seniors, fait suite au travail de prospection mené par les membres du Conseil des aînés. Après un an de fonctionnement, cette entité trouve son rythme de croisière et avance dans une voie d'échanges constructifs. Je me réjouis de voir ainsi se développer une initiative impulsée par le Conseil municipal, pour laquelle s'investit un groupe de personnes motivées et force de proposition.

Je finirai cet éditorial en rappelant l'échéance du 31 décembre pour l'inscription sur les listes électorales. Une nouvelle page s'écrira en 2017 et notre devoir de citoyen sera d' y contribuer. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour accomplir ce devoir et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 23 avril prochain, pour le premier tour de l'élection présidentielle.





## Echéances 2017 : pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016

En 2017, les Français seront appelés aux urnes à deux reprises : les 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles et les 11 et 18 juin pour les élections législatives.

Pour participer à ces scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les habitants ayant atteint la majorité. Pour les personnes non inscrites (suite à un emménagement par exemple) la demande doit être faite auprès de l'accueil de la mairie avant le 31 décembre 2016. Vous devrez vous munir des documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il peut s'agir d'un des

documents suivants : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition, certificat de nonimposition, titre de propriété ou quittance de loyer.

Ouverture de la mairie le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

## Le loup, de passage au Caveau...

Du 3 au 11 décembre prochain, le loup trouvera refuge au Caveau de Fegersheim pour une exposition agrémentée de diverses animations à destination des petits et des grands.

« Le loup gris est l'un des trois grands carnivores présents en France, avec le lynx boréal et l'ours brun. Le loup gris était autrefois présent dans tous les pays d'Europe avant d'être exterminé par l'homme dans presque toute la partie Ouest, dont la France au 20<sup>e</sup> siècle... ». A travers une exposition documentée et ludique, la commune de Fegersheim, en lien avec le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), propose au public une immersion dans l'univers de cet animal sauvage parfois impré-

visible mais toujours fascinant. Des animateurs du GEPMA accueilleront au Caveau les classes des écoles de la commune pour des animations pédagogiques, sur le temps scolaire. Ils seront également présents pendant les temps d'ouverture au public, pour une découverte en famille ou entre amis!

Ouverture de l'exposition au public : le week-end des 3 et 4, mercredi 7 et le week-end des 10 et 11 décembre de 14h à 17h30. Entrée libre. Renseignements en mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



#### Les rendez-vous



«Lisel et le loup», conte à partir de 6 ans. Mercredi 30 novembre à 10h45. Dans le cadre de l'opération «Caravane de Noël»

« Lisel, la fille de Frànz le charbonnier, connait bien la forêt des Vosges du Nord. Toujours joyeuse, elle ne s'ennuie jamais. Jusqu'au jour où elle doit rejoindre sa Tante Germaine, sa bonne marraine, qui vit de l'autre côté du massif vosgien ... ». Gratuit, sur inscription au 03 88 59 04 59.



Atelier moulage d'empreintes, à partir de 6 ans. Mercredi 7 décembre de 13h30 à 17h30.

Viens mettre les mains à la pâte en réalisant ton propre moulage d'une ou plusieurs empreintes d'animaux de la forêt! Atelier toutes les 30 mn animé par un intervenant du GEPMA (5 enfants maximum par atelier). Accès libre à l'exposition.



#### Rencontre avec l'adjointe

#### Comment est venue l'idée de ce projet ?

Maya Isorez: La commune a reconduit une convention avec le GEPMA en 2016, pour une durée de 3 ans. L'un des objectifs de ce partenariat est de développer des actions de sensibilisation pour le jeune public. Nous faisons appel à des professionnels pour accompagner les enfants vers une prise de conscience de l'environnement et de la faune qui les entourent. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de monter une exposition documentée avec, notamment, des panneaux pédagogiques, des portraits d'animaux, un jeu «promenons-nous

dans les bois» et d'autres activités participatives.

## On parle d'immersion du public : qu'est-ce que cela signifie ?

Maya Isorez: En s'appuyant sur les supports prêtés par le CROC (le Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores) et avec la complicité des agents des services techniques, nous créerons une véritable ambiance forestière.

Quelles sont les actions déployées autour de ce projet ?

Maya Isorez: Au mois de juin dernier, nous avons informé les 4 écoles de la commune de ce projet et leur avons proposé des créneaux d'accueil pour leurs élèves. Chacun des responsables des établissements a répondu favorablement et ce sont près de 200 enfants qui visiteront cette exposition dans le cadre de ce partenariat. Nous avons également travaillé le projet avec la bibliothèque de Fegersheim qui mettra à l'honneur les ouvrages portant sur le sujet.

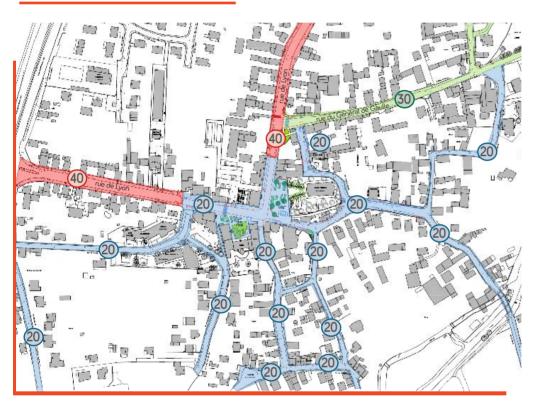
Mais, je n'en dis pas plus et laisse à chacun le plaisir de la découverte!

# Les travaux de réaménagement du coeur de village bientôt terminés !

Les travaux de réaménagement de la voirie dans le centre du village débutés le 18 juillet dernier touchent à leur fin. Sur près de 22 semaines, soit plus de 88 jours ouvrés (des interventions ayant eu lieu certains samedis), les entreprises se sont relayées pour réaliser différents ouvrages, à savoir : la reprise de la voirie avec l'installation de pavés, le réaménagement de la place de la Mairie, la modification

du réseau d'éclairage public sur l'ensemble de l'emprise, les plantations d'ornementation et l'installation du mobilier urbain (bancs et bacs à fleurs). Début décembre, la signalisation de la zone de rencontre et le déploiement de la zone bleue seront effectifs. Une signalétique adaptée sera mise en place pour une bonne appropriation par les usagers de cette nouvelle règlementation.

### Un nouveau plan de circulation



# Les travaux de réaménagement seront l'occasion de revoir l'ensemble du plan de circulation du périmètre

Rues Oberwiller, Ecole, Maréchal des Logis Gill, Maréchal Leclerc, Charrons, place de la République, Libération, Andlau, Ebel, Moulin, Ehrhard et Bossuet

> zone de rencontre limitée à 20km/h, les piétons et cyclistes ont la priorité sur les automobilistes.

#### Rue de Lyon

> limitation à 40 km/h sur toute la rue, sauf zone de rencontre limitée à 20km/h sur l'espace pavé, les piétons et cyclistes ont la priorité sur les automobilistes.

> mise en place d'un STOP au croisement Lyon/Général de Gaulle pour les automobilistes qui viennent de la rue de Lyon depuis le Nord et qui se rendent vers le coeur de village.

#### Rue de l'Ecole

> priorité aux automobilistes qui sortent de la rue de l'Ecole vers la rue de Lyon.

#### **Rue Ebel**

> priorité aux automobilistes qui sortent de la rue Ebel vers la rue de Lyon.

#### Rue du Général de Gaulle

> priorité aux automobilistes qui sortent de la rue du Général de Gaulle vers la rue de Lyon.



#### La zone de rencontre

La zone de rencontre, autrement appelée zone 20, est une section en agglomération affectée à la circulation de tous les usagers.

Les piétons et les cyclistes sont autorisés à circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.

- La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h,
- Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes,
- La traversée à pied peut se faire sur l'ensemble du périmètre, sans que celle-ci ne soit nécessairement matérialisée.



# Réflexion sur le devenir de l'Auberge : un lieu de service public ouvert sur la culture

Dans le cadre de la valorisation du bâtiment de l'Auberge au soleil d'or, un projet d'aménagement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages est en cours de réflexion. La municipalité souhaite dédier l'espace à une nouvelle bibliothèque, davantage axée sur le numérique. La constitution, en août dernier, d'un groupe de travail composé d'élus et d'agents permettra de rédiger un projet de service public moderne.

#### Un peu d'histoire...

Le bâtiment de l'Auberge au soleil d'or, qui abritait autrefois un restaurant propriété de la famille Schalck, a été préempté par la commune, en 1998. En 2010, les premiers spectacles voyaient le jour au Caveau, dans un local rénové et équipé pour des projections et des conférences. En 2013, un laboratoire ouvrait ses portes au rez-de-chaussée. La municipalité élue en mars 2014 a rapidement pris conscience du potentiel du bâtiment, inscrivant dans ses axes de travail l'exploitation de cette Auberge.

## Composer avec un bâtiment à l'état brut.

Les surfaces inoccupées représentent 280 m² exploitables. Cellesci sont à l'état brut et nécessitent des interventions de gros oeuvre pour permettre une occupation. Avant d'envisager un quelconque projet, la commune, propriétaire du lieu,

doit procéder à une remise en état (réfection du sol, aménagement des espaces...) indispensable avant la moindre occupation.

## Une opportunité pour créer un nouveau service public.

L'emplacement central et visible de l'Auberge est un argument qui a ouvert la voie au projet d'implantation de la bibliothèque. La présence du Caveau et les bons chiffres de fréquentation des concerts qui y sont proposés, constituent par ailleurs une occasion pour y développer l'accueil du public. A ce jour, si l'étape de la validation du projet de service est encore à venir, le permis de construire a quant à lui déjà été acté par le Conseil municipal. Un important travail est actuellement mené sur les possibilités de ce futur emplacement. La question de la destination du local qui abrite l'actuelle bibliothèque est elle aussi à l'étude.



# « In situ lab », une initiative innovante et participative

Peut-être que certains d'entre vous ont croisé ces dernières semaines ce groupe de 3 étudiants du lycée le Corbusier d'Illkirch. Formé au « Design », le trio arpente depuis début novembre les rues de Fegersheim-Ohnheim pour établir un diagnostic du territoire, rencontrer les habitants et interroger les lecteurs de la bibliothèque sur leurs pratiques. L'initiative « In situ lab », émane de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR). La mission consiste à apporter à la municipalité des pistes et des conseils pour l'aménagement du futur lieu. Basé sur une méthodologie collaborative, ce travail, dont les conclusions seront rendues en décembre, se construit sur le terrain, avec les acteurs que sont les écoles, la crèche, l'espace jeunes, mais aussi les passants et usagers des différents services publics. En accueillant ce laboratoire. la municipalité teste un nouveau mode de travail et soutient la créativité de futurs professionnels du Design. Les résultats pourront, sous couvert de validation de la municipalité, pilote du projet, servir à alimenter la réflexion.

# Le théâtre alsacien St Maurice fêtera ses 50 ans sur scène en janvier!

C'est en 1967, sous l'impulsion de Joseph Lévy, alors président, que la troupe du Cercle remonta sur les planches. Depuis, 7 présidents et pas moins d'une cinquantaine d'acteurs en ont assuré la pérennité sans interruption.

Cette année encore, la troupe au grand complet proposera une pièce d'Hélène Quirin, avec une distribution de 14 rôles, dans la salle paroissiale. Le thème tourne autour du maire de Dackelsheim, qui est heureux d'accueillir dans son village une troupe pour le tournage d'un film intitulé « De letscht Tango ». Il ne voit que les avantages que cet évènement représente pour sa commune et est loin d'imaginer tous les inconvénients et sujets de mécontentement et de discorde que la venue de cette troupe risque de susciter auprès de la population...

Lorsque l'acteur principal de ce film se révèle être une vieille connaissance d'une habitante du village et qu'une parente du maire annonce sa venue, l'heure de vérité sonne pour certaines personnes.

Dates des représentations au foyer paroissial, 6 impasse des Violettes, 67640 Fegersheim.

- Vendredi 13 janvier à 20h30
- Dimanche 15 janvier à 14h30
- Samedi 21 janvier à 20h30
- Dimanche 22 janvier à 14h30
- Samedi 28 janvier à 20h30

Tarif:8€. Réservations à partir du 27 décembre auprès de la Bijouterie Binnert.

Contact: 03 88 64 02 02.



« Le théâtre est une passion, une très belle aventure, et en dépit du travail que cela représente et du temps qu'on y sacrifie, il faut que cette aventure perdure. Nous remercions d'avance les quelques mille spectateurs qui viendront nous soutenir et qui passeront avec nous un moment de franche rigolade. »





Le bureau de l'association, avec, de gauche à droite : Marie-Julie Meyer (vice-Présidente), Olivier Ragot (Président), Gwenaëlle Pouet (trésorière adjointe), Isabelle Gasperment (secrétaire), Françoise Freiss (secrétaire adjointe) et Stéphane Pena (trésorier).

## L'Association Pour les Elèves d'Ohnheim, nouvelle venue parmi les associations de la commune

L'APEO (Association Pour les Elèves d'Ohnheim), s'est constituée cet été suite à la volonté d'un groupe de parents des écoles maternelle et élémentaire d'Ohnheim, d'enrichir et prolonger les temps éducatifs de leurs enfants.

Au fil des échanges informels, est apparue une volonté de compléter des temps familiaux, scolaires et périscolaires par des actions et activités non présentes dans le quartier. La question de la communication avec les différents éducateurs des enfants a également été abordée. Le regroupement en association est rapidement apparu comme un moyen de favoriser les temps d'échanges et de permettre un dialogue représentatif de l'intérêt général des familles avec les partenaires éducatifs (école, municipalité, associations).

Une première réunion a rassemblé une trentaine de familles en juin dernier pour l'assemblée générale constitutive. Après un premier trimestre de fonctionnement l'APEO compte près de 70 familles adhérentes.

L'association est présente dans les

conseils des écoles et travaille à l'amélioration de la communication avec les autorités

Un café de bienvenue a été proposé le jour de la rentrée à l'école élémentaire (photo ci-dessus) et courant septembre à la maternelle. Par ailleurs, un groupe de parents a réalisé une action pour financer une classe de cirque. Le piquenique au parc de l'araignée a quant à lui été annulé à cause de la météorologie, mais le bricolage et la boum d'Halloween ont connu un franc succès!

Ces actions ont été facilitées par des partenariats avec les écoles, la mairie et des commerçants. D'autres projets sont en gestation : marche aux lampions, chasse aux œufs, troc jouets, kermesses...

L'association se veut surtout un outil au service des familles d'Ohnheim pour porter des projets.

Contact et informations sur la page Facebook de l'association «APEO Fegersheim» ou par mail apeo@outlook.fr

## Les ambitions de l'association

- Faciliter les relations entre les familles, l'école et les autorités, pour assurer la représentation des familles dans les conseils et organismes existants.
- Apporter son concours aux administrations en vue d'améliorer les conditions de la vie scolaire et périscolaire des élèves.
- Promouvoir et gérer (directement ou en participation) dans l'intérêt des élèves et de leurs familles, toutes entreprises à caractère éducatif, culturel, sportif ou social.





## Résidence Dinah Faust d'Eschau, un lieu de vie chaleureux et adapté aux seniors

Cette résidence, non médicalisée, est entièrement de plainpied, située au cœur de la commune d'Eschau.

Elle dispose de : 24 appartements de type T1 bis et T2 disponibles à la location, et 1 logement temporaire (pour un essai en vue d'une entrée définitive ou offrir un accueil transitoire).

Ces logements sont regroupés autour d'espaces communs et de services : restauration faite sur place, animations quotidiennes, téléassistance, etc. L'environnement est sécurisé grâce à une veille de personnels professionnels 7j/7 et 24h/24 (présence de jour, astreinte de nuit). Ces logements sont réservés aux retraités autonomes qui remplissent des conditions de ressources des plafonds de revenus du logement social (appartements éligibles à l'APL).

Contact: Mylène RAFFY, Responsable de la résidence au 03 88 14 19 16 ou par mail à residence.dinahfaust@orange.fr Brochure de la résidence disponible sur le site internet de la mairie d'Eschau, www.eschau.fr.



Un ramassage en bus est proposé depuis Fegersheim aux personnes souhaitant assister aux représentations du théâtre alsacien de Strasbourg qui se dérouleront en décembre prochain, puis en mars et mai 2017. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Fabienne Scharwatt par téléphone au 06 33 26 03 00.

### Questionnaire du Conseil des aînés :

#### l'analyse des résultats

Le 24 octobre dernier (photo ci-contre), les membres du Conseil des aînés ont présenté aux élus de la municipalité, les résultats du questionnaire diffusé auprès de la population de plus de 65 ans.

#### Des propositions encourageantes

Sur les 935 personnes concernées par l'enquête, 43 se sont prêtées à l'exercice en répondant à la dizaine de questions portant sur le bien-vivre chez soi et dans son village. Le dépouillement a fait ressortir qu'une large majorité réside dans des logements individuels et est attachée à pouvoir demeurer à son domicile le plus longtemps possible. 41% des personnes disent se sentir « très bien » dans leur village et 48% « bien ». Si quelques suggestions de manifestations comme un thé dansant ou des rencontres citoyennes sont exprimées, la moitié de l'échantil-

lon n'exprime aucun besoin nouveau sur la question. Sur le bien-être à domicile, les thématiques de lutte contre la solitude, d'aides ménagères ou au jardinage ont été suggérées. 72% des sondés se disent se sentir « très bien » dans leur domicile

#### De la suite dans les idées...

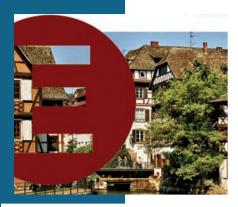
Le Conseil des aînés, dont la mission est d'être force de proposition et de se poser comme porte-parole des seniors de Fegersheim, projette de développer plusieurs axes de travail, dont : recenser les aides existantes pour une communication publique à travers les supports communaux existants, mettre en place une exposition des talents des aînés, creuser la piste de professionnels pou-



vant conseiller les administrés pour remplir leur déclaration d'impôts, organiser des conférences sur la sécurité animées par la gendarmerie, un atelier sur la sécurité routière...

Enfin, un temps convivial de rencontres et d'échanges devrait voir le jour de façon régulière, dans les locaux du centre sportif et culturel. A noter également, la première édition du thé dansant organisé par la commune, le 18 janvier prochain au centre sportif et culturel, projet réalisé sur l'initiative du Conseil des aînés.

#### Le PPRI: tous concernés



Le risque naturel le plus important dans le monde, et également en France, est le risque d'inondation. La commune de Fegersheim est, elle aussi, vulnérable à ce risque, soit par débordement des cours d'eau, soit par remontée de la nappe phréatique.

La réponse apportée par l'Etat pour répondre à ce risque est la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Ce dernier a été élaboré sur décision du Préfet par les services de l'État, et a été établi en concertation avec les communes.

Il s'appuie sur les principes de prévention suivants : ne pas créer de nouveaux enjeux, réduire la vulnérabilité, garantir la sécurité des personnes et des biens, préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues. L'objectif est de pouvoir anticiper les risques liés à des pluies décennales (tous les 10 ans) et centennales (tous les 100 ans).

C'est un outil de gestion des risques naturels qui cartographie les risques d'inondation sur la commune et réglemente l'urbanisation dans les zones exposées. Ainsi, le PPRI approuvé sera annexé aux documents d'urbanisme. Il vaudra servitude d'utilité publique et s'imposera à tous. Il interdira les constructions nouvelles en zone rouge à risque fort et les autorisera sous certaines conditions en zone bleue à moindre risque. Le PPRI prescrira également, pour le bâti existant, des mesures obligatoires et des recommandations permettant de diminuer la vulnérabilité.

Pour des informations plus détaillées, rendez-vous sur le site www.bas-rhin. gouv.fr, rubrique politiques publiques, environnement, prévention des risques naturels et technologiques.

### L'essentiel

### des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

#### Lundi 26 septembre

## Soutien d'un nouveau contrat d'apprentissage pour la FDMJC

Le Conseil municipal a approuvé, avec 6 voix contre et 2 abstentions le principe de recrutement par la FDMJC du Bas-Rhin d'un nouvel apprenti pour l'espace jeunes.

# Aménagement du bâtiment du 5 rue de l'Eglise : définition du coût prévisionnel des travaux

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'enveloppe du projet pour un montant de travaux de 1.279.443.04 € HT.

#### Autorisation au Maire pour déposer un permis de construire

Avis favorable à l'unanimité pour le dépôt d'un permis de construire pour l'aménagement futur d'une bibliothèque dans le bâtiment de

l'Auberge au soleil d'or.

#### Lundi 24 octobre

#### Subventions aux associations

Le Conseil municipal a approuvé avec une voix contre, l'attribution de subventions à diverses associations (détail sur le site www.fegersheim.fr).

#### Programmation culturelle

Approbation, avec une voix contre, de la programmation culturelle pour l'année 2017 (détail des évènements sur le site www.fegersheim.fr).

# Subvention au propriétaire d'un logement vacant conventionné en logement social

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement, à l'unanimité, pour l'octroi d'une subvention pour un propriétaire d'un logement situé à Fegersheim.

Prochaine séance : lundi 5 décembre à 19h30, salle du Conseil.

#### Toutes les délibérations

sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.

#### En bref!

- Depuis le 16 août, un nouvel agent a rejoint les effectifs de la mairie en qualité d'éducatrice de jeunes enfants sur les structures de la crèche et du RAM (Relais d'Assistants Maternels). Elodie Gumbinger intervient sur le territoire de la commune de Fegersheim auprès des plus petits, aux côtés des équipes en place pour le multi-accueil et de l'animateur responsable du RAM.
- Dès à présent, et jusqu'au 27 février, la commune ouvre les candidatures pour les jobs d'été de 2017. Sur la période de juillet-août, les employés occuperont des missions diverses au sein des services techniques. Ils devront être âgés d'au moins 17 ans. CV et lettre de

motivation à adresser à mairie@fegersheim.fr ou par voie postale à l'adresse 50 rue de Lyon-67640 Fegersheim.

- Samedi 7 janvier, de 8h30 à 13h, la commune reconduit l'opération de collecte des sapins des particuliers. Des agents des services techniques seront présents sur le parking du centre sportif et culturel et assureront l'acheminement des sapins vers le centre de valorisation des déchets verts.
- Les parents d'enfants nés en 2014 n'ayant pas été destinataires d'un courrier de la commune, sont priés de contacter l'accueil de la mairie pour les pré-inscriptions aux écoles maternelles.



1. Inauguration le 30 août du réaménagement de la RD 1083, en présence notamment de Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental, gestionnaire du projet. 2. Représentation théâtrale de plein air le 3 septembre par la compagnie Project'Ill. 3. 8° édition des foulées de Fegersheim, le 4 septembre avec près de 700 participants. 4. Signature du contrat de territoire départemental 2015-2016 à la mairie de Geispolsheim en présence des Maires des communes situées au Sud de l'Eurométropole. 5. Portes ouvertes à l'école municipale de musique et de danse le 10 septembre. 6. Le duo Céline D'Aboukir et Raphaël Scheer présent le 10 septembre au centre sportif et culturel, pour le spectacle « Ciel! Mon mari est muté en Alsace ». 7. La commission scolaire en visite le 13 septembre dans les 4 écoles de la commune à l'occasion de la rentrée des classes. 8. Les membres du Conseil communal de Cressier entourés des adjoints et du Maire de Fegersheim le 18 septembre, pour le repas du 25° anniversaire de jumelage.



9. Rassemblement des sportifs méritants, des bénévoles des foulées et des participants au concours des maisons fleuries lors d'une cérémonie de mise à l'honneur au gymnase, le 24 septembre. 10. Sortie nature animée par un guide de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le 28 septembre. 11. Les aînés de Cressier en visite le 7 octobre à Fegersheim dans le cadre du 25° anniversaire de jumelage. 12. L'ensemble Bilitis rencontre les élèves flûtistes des écoles de Fegersheim et d'Eschau à l'occasion d'une master class le 8 octobre. 13. 3° rencontre citoyenne organisée le 11 octobre au Caveau, avec les habitants du Gentil'Home 1000. 14. Le travail des élèves flûtistes présenté au public à l'occasion du concert de l'ensemble Bilitis, le 14 octobre. 15. Franc succès le 15 octobre pour la 30° édition de la soirée Baeckeofe ! 16. Commémoration de l'Armistice du 11 novembre, à Ohnheim.

# Premier thé dansant au centre sportif et culturel!

Laissez-vous porter par l'enthousiasme de DJ Guinquetta, fondateur de la célèbre Guinquette du Rhin qu'on ne présente plus! Accompagné de la chanteuse Corinne Ringeisen, il vous fera valser sur les rythmes et les classiques des bals d'antan. Profitezen pour venir esquisser quelques pas de danse et échanger vos vœux de nouvelle année autour d'un café et d'une part de gâteau. Et si vos pieds en demandent encore, n'hésitez pas à vous rendre aux thés dansants organisés par l'Espace Malraux de Geispolsheim (mardis 3 janvier, 14 février, 7 mars et 4 avril, de 14h30 à 18h)! Vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel (3€) et d'une possibilité de covoiturage en vous inscrivant auprès de la mairie de Fegersheim.



Evènement organisé par la commune, sur proposition du Conseil des aînés. Informations auprès de l'accueil de la mairie au 03 88 59 04 59 ou par mail à l'adresse mairie@feqersheim.fr.

### Les résidences d'artistes, nouveau concept au Caveau

Soutien de la création artistique locale, la commune de Fegersheim accueillera, du 24 au 29 janvier prochain, le trio strasbourgeois de musique irlandaise «A Spurious Tale».

Ce groupe formé en 2010, de passage au Caveau en octobre 2014, est au croisement des musiques traditionnelles et de diverses scènes expérimentales. Après plus de 200 concerts et deux albums autoproduits, le trio pose ses valises au Caveau le temps d'une semaine pour s'atteler à la préparation de son nouvel opus. à découvrir en 2018...

Concert suivi d'un échange avec les artistes, dimanche 29 janvier à 17h. Gratuit, réservation auprès de la mairie.



Eflamm Labeyrie, Tom Freudenreich et Julien Desailly forment le groupe «A Spurious Tale».



# Des mélodies qui ne manquent pas d'air!

La chanteuse lyrique Dominique Charras et le guitariste Fabrice Desmets vous font revivre les mélodies des plus grands... Les plus grands oui, mais pas n'importe lesquels, ceux qui ne manquent pas d'air : FauRé, SchubeRt, MozaRt, NougaRo, Le FoRestieR, ShelleR... Un concert de chanson française lyrique, inédit à Fegersheim.

Vendredi 20 janvier à 20h au Caveau. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou par mail mairie@fegersheim.fr



# Anastasia, chanson soul

Bluesy et souriante, cette jeune artiste strasbourgeoise à la veine urbaine, possède sa propre vitalité, son propre groove. Elle présente son second album « Aqua Toffana », dans lequel chaque titre apporte sa couleur, son humeur et ses collaborateurs (Batlik, Alexis HK, Lautrec, Faudile de France).

Vendredi 10 février à 20h au Caveau. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou par mail mairie@fegersheim.fr

#### TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - Récit d'une balade à Fegersheim-Ohnheim

Ceci est une histoire fictive, toutes références à des évènements historiques, des personnes réelles ou des lieux ne sont pas forcément le fruit du hasard...

« Par cette belle fin d'après-midi, je me dirige d'un pas assuré vers le parc le plus proche de chez moi, poussette et enfants à bout de bras. Alors que je me réjouis de cette sortie, voilà que le parcours du combattant commence...

Mon périple débute par un slalom entre les crottes de chiens que des propriétaires, peu scrupuleux de leur environnement, n'ont pas ramassées. Je suis tel un acrobate expérimenté et j'arrive, Ô miracle, à ne mettre ni une roue ni un pied dans ces amas nauséabonds! J'enchaîne avec un déplacement latéral entre la haie qui dépasse de la clôture et la voiture que le propriétaire - certainement pressé - a eu la bonne idée de garer à cheval sur le trottoir. Là, je deviens Silvester Stallone dans Rambo, et je me faufile entre les obstacles presque en appui sur les coudes. Heureusement pour moi, nous ne sommes pas encore en hiver où des négligents auraient pu oublier de déblayer la neige devant chez eux, sinon il m'aurait fallu devenir Philippe Candeloro. Mais l'histoire ne s'arrête pas là... Je dois maintenant traverser la petite rue qui me sépare du parc. Cette dernière a été transformée en voie rapide par des usagers toujours pressés, quelle que soit l'heure. Alors, tel Usain Bolt, je chausse mes baskets et traverse en moins de 1´15 cette ruelle. Enfin arrivé dans le parc, je me glisse dans la peau d'un détective, partant à la chasse aux débris. Je démine les

alentours pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité, sans rencontrer un mégot oublié ou une cannette malencontreusement déposée sur le sol, alors que la poubelle est à moins de 2 mètres. Je prends alors place sur un banc et regarde autour de moi. Au loin, je vois un agent communal d'entretien, qui oeuvre pour la propreté de ma commune et qui arpente le parc dans lequel je me trouve. Je me surprends à laisser échapper un soupir et à espérer une prise de conscience de ceux qui, comme moi, aspirent à vivre dans un environnement agréable et propre. »

Les incivilités, c'est l'affaire de tous ! Il appartient à la collectivité de veiller à la propreté du village, mais il revient à chacun de faire en sorte de ne pas générer de nuisances pour autrui. S'il est facile et dans nos habitudes de faire entendre nos droits, prenons garde à ne pas négliger nos devoirs. Tâchons de respecter notre prochain en veillant à ne pas se garer n'importe où, en entretenant les abords de nos propriétés, en taillant nos haies, en balayant les feuilles mortes, en évacuant la neige ou encore en ramassant les déjections de nos animaux domestiques. C'est ensemble que nous construirons le bien-vivre.

L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,

Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ - Quelles utilisations pour notre patrimoine communal?

Une commune se doit d'assurer des services à ses administrés, certains sont de caractère obligatoire (scolarisation pour le primaire, activités périscolaires...) d'autres de nature volontaire visant à améliorer les conditions de vie des habitants (sport, culture, restauration scolaire...). Pour l'exercice de ces activités, la commune doit disposer de bâtiments et d'équipements adaptés. (Écoles, centre sportif, bibliothèque, salle de réunion...).

Avec l'acquisition, l'année dernière par la commune de la propriété du 5 rue de l'église à Ohnheim, nous disposons désormais d'un nouveau potentiel d'espace pour répondre aux besoins des habitants. Parmi les objectifs annoncés pour ce site, il s'agit de créer une cantine scolaire, des salles pour accueillir des activités périscolaires, les associations etc.

Parallèlement, l'auberge au soleil d'or à Fegersheim n'est, à ce jour, occupée que sur un seul niveau par un laboratoire. Manifestement les locataires privés potentiels ne se précipitent pas pour occuper les lieux comme l'avait imaginé la municipalité précédente. Aujourd'hui, il convient d'en tirer les conclusions et d'affirmer définitivement la vocation collective et publique de ce bâtiment de caractère. Il est

question d'y installer la bibliothèque municipale. Pourquoi pas, si cela est techniquement adapté et si ça entre dans un schéma d'ensemble. Rendre ce lieu au public nous parait avoir du sens si on considère que le coût de la rénovation du bâtiment a été pour l'essentiel supporté par nos impôts

Les choses bougent donc à Fegersheim-Ohnheim et l'on ne peut que s'en féliciter.

Cependant, pour l'instant, on a du mal à voir la vision d'ensemble qui guide ces projets, on en est encore à rechercher de la cohérence globale. Pourquoi déménager la bibliothèque ? Quel projet pour le bâtiment ainsi libéré ? Quelles possibilités pour une véritable salle de spectacles....? Nous aurions souhaité et avons demandé à plusieurs reprises une réflexion globale sur les besoins de la commune en matière d'infrastructure à l'horizon 2025 par rapport aux disponibilités existantes. Il nous parait en effet primordial d'identifier les investissements nécessaires, de les rendre cohérents et de les programmer dans le temps, dans le souci d'optimiser les finances municipales. Une telle réflexion prospective nous permettrait sans doute d'éviter les erreurs du passé qui ont conduit

à agrandir et rénover à grands frais le centre sportif et culturel qui s'avère déjà trop petit et qui est confronté à l'insoluble problème de stationnement.

Par ailleurs, nous savons que notre commune est pauvre en ressources foncières pour satisfaire aux besoins futurs de la collectivité. Aussi nous souhaitons que dans le cadre d'une recherche de solution pour la friche Ehalt, on intègre dans la réflexion la possibilité pour la commune d'acquérir une partie du terrain en vue d'anticiper les besoins futurs. Nous devons également penser aux générations suivantes...

Il n'est pas trop tard pour lancer une telle réflexion globale qui devrait d'ailleurs associer les habitants, intégrer les responsables des différentes associations intéressées ainsi que des représentants des communes limitrophes afin de se coordonner et d'envisager ce qui peut être mutualisé. Cela constituerait une véritable démarche participative et prospective d'aménagement de notre espace de vie.

«Décidons notre avenir» Bernard Schaal, Laure Mistron, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

# Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : rôle et organisation

Le CCAS est un établissement public qui intervient dans les domaines de l'aide sociale. A la tête du CCAS on trouve le Maire de la commune, qui le préside de plein droit. Il lui incombe de désigner des professionnels qualifiés, qui auront la charge d'élire les personnes locales qui constitueront le conseil d'administration du CCAS. Cette institution locale a vocation à assister et soutenir les personnes handicapées. les familles en difficulté ou les personnes âgées. Il s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale), et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions. Il s'occupe également des bons alimentaires, des aides financières et de l'organisation de la fête de Noël des aînés. Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Il est possible de faire un don au CCAS (déductible des impôts).

Contact: Mairie de Fegersheim au 03 88 59 04 59 ou par mail à l'adresse mairie@fegersheim.fr.



#### **MARIAGES**

Tiffany ANTZ et Manuel GOMES DE PINHO

20 août 2016

Noëlle LAUX et Alexandre DUHAMEL

1er octobre 2016

Esra ALSAN et Baris GUVEN

1er octobre 2016

Fatima ABOUABDERRAHMANE et Alexis METZ

5 octobre 2016

#### **NAISSANCES**

Alvaro MOSQUERA - 21 juillet 2016

Estéban HEISSLER MANCEL - 28 juillet 2016

Léon JEAN - 5 août 2016

Zoé VOGT - 10 août 2016

Laly BULDUC - 15 août 2016

Rohan ATAS YILDIZ - 22 août 2016

Léon CASTELLINO - 27 août 2016

Adèle JENNER - 29 août 2016

Bond GORGAN - 1er septembre 2016

Clémence FINDELI - 3 septembre 2016

Aron ZAITRI - 6 septembre 2016

Luisa CHEVIRON - 20 septembre 2016

Mayron HAIDAR HEITZ - 20 septembre 2016

Evan DUBUC BOBOWSKI - 26 septembre 2016

Simon UTARD - 27 septembre 2016

Jibril NAFFATI - 28 septembre 2016

Gabriel PINTON - 13 octobre 2016

Camille BERTHOMME - 23 octobre 2016

Yanis REY - 26 octobre 2016

Gabriel VOGEL - 3 novembre 2016

#### PARRAINAGES CIVILS

Madison REEB-HAHN - 13 août 2016 Victoria HERRGOT - 10 septembre 2016

#### **DÉCÈS**

#### Albertine MULLER, veuve MULLER

10 septembre 2016 - 84 ans

Eugénie MEYER

17 septembre 2016 - 94 ans

Marie JUHRIG, épouse ANTZ

18 octobre 2016 - 92 ans

Daniel SUBLON

11 octobre 2016 - 70 ans

Volker KEMPKEN

22 octobre 2016 - 70 ans

Alain BUEB

25 octobre 2016 - 70 ans

Lucie REIBEL

1er novembre 2016 - 80 ans

#### **DÉCEMBRE**

#### Permanence des élu(e)s

Samedi 3 décembre de 10h à 12h en mairie Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au développement économique.

#### Exposition "Loup, y es-tu?"

#### Du 3 au 11 décembre au Caveau

Organisée par la commune, en partenariat avec le GEPMA. Divers rendez-vous et animations ludiques. Ouverture de l'exposition au public en présence d'un animateur : samedis 3 et 10, mercredi 7 et dimanches 4 et 11 décembre de 14h à 17h30. Entrée libre, renseignements en mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

#### Marché de Noël de l'AFF

#### Samedi 3 décembre de 16h à 20h30, place de l'Eglise à Fegersheim

Restauration sur place avec vente de vin chaud, chocolat chaud, crêpes, baquettines à l'alsacienne, pizzas, croque-monsieur, boissons... Ainsi que les différents stands de bricolage, escargots, traiteur, bredele, confitures, arrangements divers. Passage du père Noël.

#### Hommage national aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

#### Lundi 5 décembre à 11h, place de l'Eglise à Fegersheim

Rassemblement organisé par l'Union Nationale des Combattants

#### Atelier "moulage d'empreintes"

#### Mercredi 7 décembre de 13h30 à 17h30 au Caveau

Dans le cadre de l'exposition "Loup y es-tu", les enfants sont invités à un après-midi créatif en présence d'animateurs du GEPMA. Créneaux de 30 minutes, informations en mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr (5 enfants max.).

#### Collecte de sang

Mercredi 7 décembre de 17h30 à 20h30, au centre culturel de Lipsheim

#### Permanence des élu(e)s

Samedi 10 décembre de 10h à 12h en mairie Sonya Dietsch, adjointe à l'animation et à la culture

#### Fête de Noël des aînés

#### Samedi 10 décembre à partir de 10h30 au centre sportif et culturel

Temps fort organisé par la commune, pour les habitants de plus de 70 ans.

#### Concours des maisons décorées de Noël

#### Mardi 13 décembre à 17h

Clôture des inscriptions.

#### Spectacle de Noël de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Charles Beck

#### Vendredi 16 décembre à 19h30 au Caveau

Les élèves de l'école proposent un évènement convivial et festif ouvert gratuitement au public.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 17 décembre de 10h à 12h en mairie

Maya Isorez, adjointe à la communication et au développement durable.

#### Permanence des élu(e)s

Samedi 31 décembre de 10h à 12h en mairie Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au développement économique.

#### **JANVIER**

#### Cérémonie des voeux de la municipalité Vendredi 6 janvier à 20h au centre sportif et culturel

Entrée ouverte à tous les habitants. Au programme : allocution de M. le Maire, mise à l'honneur des agents ayant fait valoir leur droit à la retraite et médaillés puis verre de l'amitié.

#### Collecte des sapins

#### Samedi 7 janvier de 8h30 à 13h, parking du centre sportif et culturel

Initiative proposée par la commune.

#### Permanence des élu(e)s

Samedi 7 janvier de 10h à 12h en mairie Agnès Muller, adjointe aux affaires sociales.

#### Salon des collectionneurs

#### Dimanche 8 janvier de 8h à 17h au centre sportif et culturel

Entrée: 2,50 €. Organisé par l'association Mieux Vivre Ensemble.

#### Représentations de théâtre alsacien par le Cercle S<sup>t</sup> Maurice

13, 15, 21, 22 et 28 janvier au foyer paroissial Réservations à partir du 27 décembre auprès de la Bijouterie Binnert, à Fegersheim. Tarif : 8 €. Contact au 03 88 64 02 02.

#### Permanence des élu(e)s

Samedi 14 janvier de 10h à 12h en mairie Thierry Schaal, Maire.

#### Thé dansant - NOUVEAU

#### Mercredi 18 janvier de 14h30 à 18h au centre sportif et culturel

La commune invite les habitants à un aprèsmidi festif, animé par DJ Guinguetta. Buvette et gâteaux.

#### Concert de chanson française lyrique Vendredi 20 janvier à 20h au Caveau

"Des mélodies qui ne manquent pas d'air!", par le guitariste Fabrice Desmets et la cantatrice Dominique Charras. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 21 janvier de 10h à 12h en mairie

Denis Rieffel, 1er adjoint à la vie associative, domaine sportif et services à la population.

## Permanence des élu(e)s Samedi 28 janvier de 10h à 12h en mairie

Jean-Michel Valentin, adjoint en charge des travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

#### Vide-dressing pour adolescents/adultes

#### Samedi 28 janvier de 10h à 14h30 au centre sportif et culturel

. Vente directe entre particuliers, sur réservation. Coût de l'emplacement : 15€. Entrée : 1€ (gratuit + de 12 ans). Petite restauration sur place. Infos auprès de l'AFF au 06 42 39 18 13 ou aff.fegersheim@gmail. com ou sur la page Facebook de l'AFF.

### Concert-sortie de résidence musique irlandaise

#### Dimanche 29 janvier à 17h au Caveau

Groupe "A spurious Tale". Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

#### **FÉVRIER**

#### Ateliers sur la sécurité routière

#### Jeudi 2 février à 15h et mardi 7 février à 19h au Caveau

ľauto-école Linck, ouvert par gratuitement sur inscription au 03 88 59 04 59 ou marie@fegersheim.fr.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 4 février de 10h à 12h, mairie

Maya Isorez, adjointe à la communication et au développement durable

#### AG des Arboriculteurs de Fegersheim Vendredi 3 février à 20h au centre sportif et culturel

#### AG des Arboriculteurs d'Ohnheim

Samedi 4 février à 19h au centre sportif et culturel Ouvert aux membres, sur invitation.

## Concert d'Anastasia, musique soul

#### Vendredi 10 février à 20h au Caveau

Cette artiste strasbourgeoise, déjà présente au Feg'stival avec son groupe "Les dessous d'la vie", interprétera les titres de son second album "Aqua Toffana". Gratuit, sur réservation au 03.88.59.04.59 ou mairie@fegersheim.fr.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 11 février de 10h à 12h, mairie

André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire et à la jeunesse.

#### Collecte de sano

Mercredi 15 février de 17h30 à 20h30, au centre sportif et culturel de Fegersheim

#### Super loto

#### Samedi 18 février à 20h (ouverture des portes à 19h) au centre sportif et culturel

De nombreux bons d'achats et pleins d'autres lots de valeur à gagner ! Tarif : 3,50 € le carton et 18 € les 6. Organisé par le CS Football, réservaions par téléphone au 03 88 08 06 68 ou 06 22 93 53 31.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 18 février de 10h à 12h, mairie

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

#### Permanence des élu(e)s

#### Samedi 25 février de 10h à 12h, mairie

Sonya Dietsch, adjointe à l'animation et à la culture.



SAM

DIM

MER

SAM

DIM

OUVERTURE LES 3 4

7

10-11

**DÉCEMBRE** 

(en présence d'animateurs du GEPMA)

Caveau, 27 rue de Lyon à Fegersheim Samedi 3, Dimanche 4, Samedi 10, Dimanche 11 décembre : de 14h à 17h30

**GRATUIT** 



Organisée par la commune de Fegersheim, en lien avec le GEPMA

Renseignements au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr Mairie de Fegersheim / 50 rue de Lyon / 67640 FEGERSHEIM

